

Grandpalais

Jeudi 16 avril 2009

Communiqué de presse

Sélection des équipes d'architectes pour le réaménagement de locaux et de circulations au Grand Palais, Paris 8^e

L'Établissement public du Grand Palais a réuni le mercredi 15 avril 2009 le jury du concours de maîtrise d'œuvre pour la création de locaux et de circulations, complémentaires au vaste programme de restauration et d'aménagement en cours.

L'Établissement public du Grand Palais a engagé des travaux destinés à préserver et à mettre en valeur le Grand Palais, mais aussi à ouvrir de nouveaux espaces et à améliorer les conditions d'accueil du public. Cette année verra notamment la restauration et l'aménagement du Salon d'honneur, de la Galerie sud-est, de la rotonde Alexandre III, de la rotonde de la Reine et de la loggia sud-est.

Ces espaces, à nouveau mis à disposition du public, seront articulés par un réseau de circulations, dont la conception sera confiée à une même équipe d'architectes, désignée par l'intermédiaire d'un concours de maîtrise d'œuvre.

Cette équipe travaillera en lien avec Alain-Charles Perrot, Architecte en Chef des Monuments Historiques en charge de la restauration de l'édifice.

Le jury du concours, présidé par Yves Saint-Geours, président de l'Établissement public du Grand Palais, a sélectionné les équipes d'architectes suivantes :

- **BECKMANN-N'THEPE**
- **CHRISTIAN BIECHER & ASSOCIES**
- **ECDM (Emmanuel Combarel - Dominique Marrec)**
- **FRANKLIN AZZI ARCHITECTURE**

La deuxième réunion du jury se tiendra début juillet 2009 pour choisir le projet lauréat, appelé à être inauguré courant 2010.

Contacts : Marjorie Lecointre 01 56 43 41 75 / Caroline Ribeiro 01 56 43 41 85
www.grandpalais.fr

